

Le Mans, le 2 janvier 2014

Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale

à

Monsieur Ivan Gâche
Monsieur Lionel Quesne
Co-secrétaires départementaux du
SNES FSU Sarthe

Objet : Découverte du monde de l'entreprise
Réf : Votre courrier en date du 17.12.2013

Messieurs,

Votre courrier, cité en référence, a attiré mon attention sur les actions menées dans le département pour favoriser la découverte du monde de l'entreprise .

La découverte du monde de l'entreprise fait aujourd'hui pleinement partie des missions de l'Education nationale et de ses personnels.

La récente loi d'orientation du 8 juillet dernier précise à cet égard les éléments suivants :
« *La découverte des métiers et du monde du travail ne peut plus être une option de « découverte professionnelle » réservée aux seuls élèves s'orientant vers l'enseignement professionnel (...) l'école doit également s'ouvrir à tous ceux qui peuvent contribuer à cette information : témoignages de professionnels aux parcours éclairants, initiatives organisées avec les régions, avec des associations et des représentants d'entreprises, visites, stages et découverte des métiers et de l'entreprise, et projets pour développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre.* »

Le projet de l'académie de Nantes prolonge cette orientation à travers l'objectif 3 de l'ambition insertion intitulée « DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS » : « *Un développement des relations avec les milieux professionnels est indispensable afin de favoriser l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis. Ces relations doivent permettre de mieux informer sur les métiers, de connaître les débouchés et l'évolution des besoins des milieux professionnels, de faire découvrir aux élèves, à travers des périodes de découverte et de formation en milieu professionnel, les spécificités des métiers.* »

Je souhaite, sur cette base, compléter votre information sur la nature et la diversité des projets conduits dans ce domaine dans la Sarthe.

Le MEDEF, de par son poids national et son nombre d'adhérents, représente un acteur majeur de la relation entre l'école et l'entreprise dans notre département.

Il n'est cependant pas le seul comme le signale le recensement non exhaustif figurant en annexe de ce courrier.

Il ne s'agit donc, en aucune façon, de déléguer à un interlocuteur unique la découverte du monde de l'entreprise.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques des collèges et lycées, tout comme celles des CIO, savent faire preuve d'un professionnalisme suffisant pour inclure dans cette découverte des métiers, des emplois et de l'entreprise, le recul et les éléments d'une analyse objective nécessaires à la construction raisonnée des projets d'orientation scolaire et professionnelle par les élèves concernés.

Quant à la présence possible de syndicats de salariés comme intervenants dans le cadre de ces actions, je suis prêt à examiner les apports qui pourraient être proposés afin d'évaluer l'intérêt au regard des objectifs qui nous sont fixés nationalement et de nos besoins départementaux.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Jacky CRÉPIN

information-Orientation
Insertion-Second degré
Tél : 02.43.61.58.11
Fax : 02.43.86.16.70
Mél : ien72.orientation@ac-
nantes.fr

Dossier suivi par :
Olivier Maréchau
IEN - IO
Secrétariat :
Christelle Grassin

Réf. : ien-io 2014-001

Cité Administrative
34, rue Chanzy
72071 LE MANS Cedex 9